

Le Maroc présidera l'Union des conseils économiques et sociaux africains

19 DÉCEMBRE 2019 | Le 18 décembre, Ahmed Reda Chami a pris la tête de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (UCESA) pour un mandat de deux ans.

Moins d'une semaine après avoir été nommé parmi les 35 membres de la Commission sur le nouveau modèle de développement, le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Ahmed Reda Chami, a été élu à l'unanimité nouveau président de l'Union des conseils économiques et sociaux et institutions similaires d'Afrique (UCESA), lors de son assemblée générale qui s'est tenue le 18 décembre à Rabat.

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) assurera la présidence de l'Union pour la période 2019-2021. Ahmed Reda Chami succède ainsi à Boulkassoum Haidara, président du Conseil économique, social et culturel du Mali.

Passation de relais

Renforcer les dispositifs institutionnels et organisationnels de l'UCESA, la promotion d'un référentiel de normes et d'objectifs d'une charte sociale, favoriser la coopération et

proposer des réponses aux conséquences du dérèglement climatique, tels sont les points sur lesquels le nouveau président souhaite mettre l'accent.

Pour sa part, le président sortant, Boulkassoum Haidara, s'est félicité de l'ouverture de l'Union à des institutions régionales et internationales à travers l'établissement de relations de partenariat avec des institutions telles que la CEDEAO et l'Union africaine.

Créée en 2001, l'UCESA regroupe les CES d'Afrique et représente le continent dans le conseil d'administration de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions similaires (AICESIS). Son action se concentre essentiellement sur l'organisation de groupes de travail visant à réaliser des recommandations sur différentes thématiques.

Source

: https://telquel.ma/2019/12/19/le-maroc-presidera-lunion-des-conseils-economiques-et-sociaux-africains_1661455/?utm_source=tq&utm_medium=normal_post